

L'UIT au centre de la nébuleuse

Première organisation internationale jamais créée, l'UIT a longtemps été, et reste encore, au coeur du développement des télécommunications à travers le monde. La normalisation est la plus ancienne de ses activités, formalisée dans une structure sectorielle, aujourd'hui l'UIT-T, qui fête son cinquantième anniversaire cet été.



Née en 1865 de la signature de la convention de l'Union télégraphique internationale, l'UIT a accompagné toutes les étapes des évolutions technologiques tout en s'adaptant à l'environnement international. Elle est rattachée à l'ONU, dont elle devient une institution spécialisée en 1947.

Cette « vieille dame » de 141 ans est composée de 190 Etats et de plus de 600 membres du secteur privé, l'Union Internationale des Télécommunications a pour principal objectif est de promouvoir le développement des télécommunications, sur fond de coopération internationale, avec un souci d'harmonisation à l'échelle mondiale.

Ses champs d'action se décomposent en trois « Secteurs » : le développement des télécommunications (UIT-D), la normalisation des télécommunications (UIT-T) et les radiocommunications (UIT-R).

Au coeur de la normalisation depuis 50 ans

Depuis cinquante ans, le secteur de la normalisation des télécommunications se consacre à l'élaboration de normes internationales techniques et d'exploitation à travers l'action, depuis 1992, de l'UIT-T. Des d'experts se réunissent ainsi toute

l'année pour mettre en commun leurs compétences au sein de Commissions d'études (au nombre de treize) qui élaborent des « Recommandations » assimilables à des spécifications techniques et des paramètres de fonctionnement pour les équipements et les systèmes couvrant chaque aspect de l'exploitation du réseau. Par exemple, la Recommandation H.323, qui a facilité l'acheminement des signaux téléphoniques, vidéo et de données sur l'Internet, a joué un rôle essentiel dans la conception de nouveaux services de téléphonie sur IP tout en garantissant l'interopérabilité entre les produits de différents fabricants.

Plus de deux cents Recommandations sont publiées chaque année par l'UIT-T dont le programme de travail est approuvé par l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications qui détermine les priorités et l'urgence des travaux de normalisation. Cette dernière se réunit tous les quatre ans, sauf exception, et approuve, modifie ou refuse les projets de recommandation de l'UIT-T.

Réduire les délais de production de la norme

Dans un environnement où les systèmes et les services de télécommunications

évoluent toujours plus vite, la production de normes doit se faire dans des délais brefs et selon des procédures fixées à l'avance. Consciente de cet enjeu, l'UIT-T a récemment optimisé ses procédures de normalisation en simplifiant les méthodes d'approbation et en réduisant le temps moyen d'élaboration de ses normes. Alors qu'il y a dix ans il fallait compter quatre années pour élaborer une norme, huit semaines suffisent aujourd'hui dans le cas des normes techniques et neuf mois sont nécessaires lorsque les Recommandations ont des implications politiques ou réglementaires.

Alors que la concurrence s'intensifie sur les marchés, ce travail de normalisation, auquel sont associés les grands noms du secteur des télécommunications, se traduit par la mise en oeuvre d'un cadre solide permettant aux fabricants de rivaliser sur les marchés sans entraves d'ordre technique et par la possibilité de réaliser de très importantes économies d'échelle et de réduire les coûts de développement. A ce titre d'ailleurs, l'UIT se présente comme un forum multilatéral où les débats constructifs mènent à un consensus au bénéfice du consommateur. ■

Marie-Thérèse Alajouanine : une pionnière de l'UIT-T



Responsable de la coordination avec l'UIT et des questions de normalisation à l'ARCEP, Marie-Thérèse Alajouanine a été nommée lors de l'Assemblée mondiale de la normalisation, en novembre 2004, Présidente de la Commission d'études 2, qui s'intéresse aux aspects opérationnels de la fourniture de services, des réseaux et à la qualité de leur

fonctionnement, au sein de l'activité de normalisation de l'UIT.

Marie-Thérèse Alajouanine est la première femme à présider l'une des treize Commissions d'études de l'UIT-T depuis la création de ce « secteur », il y a cinquante ans. Elle participe également au groupe

consultatif de la normalisation des télécommunications aux côtés de la DGE et anime, en tant que présidente, la structure de coordination française des travaux de l'UIT-T qui réunit les membres de l'Administration (DGE, ARCEP, ANFr) et les membres français du secteur privé participant à ces travaux.